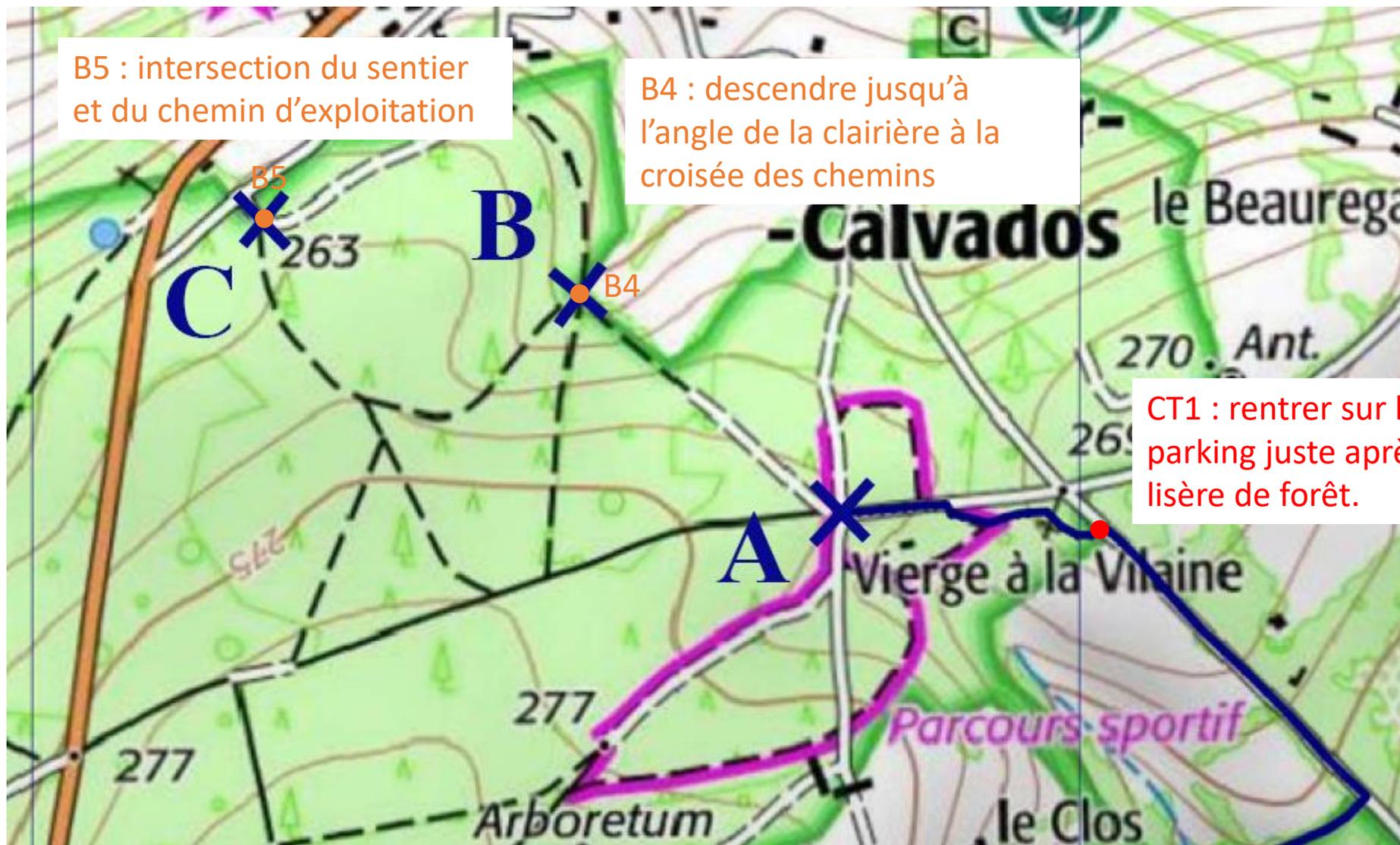


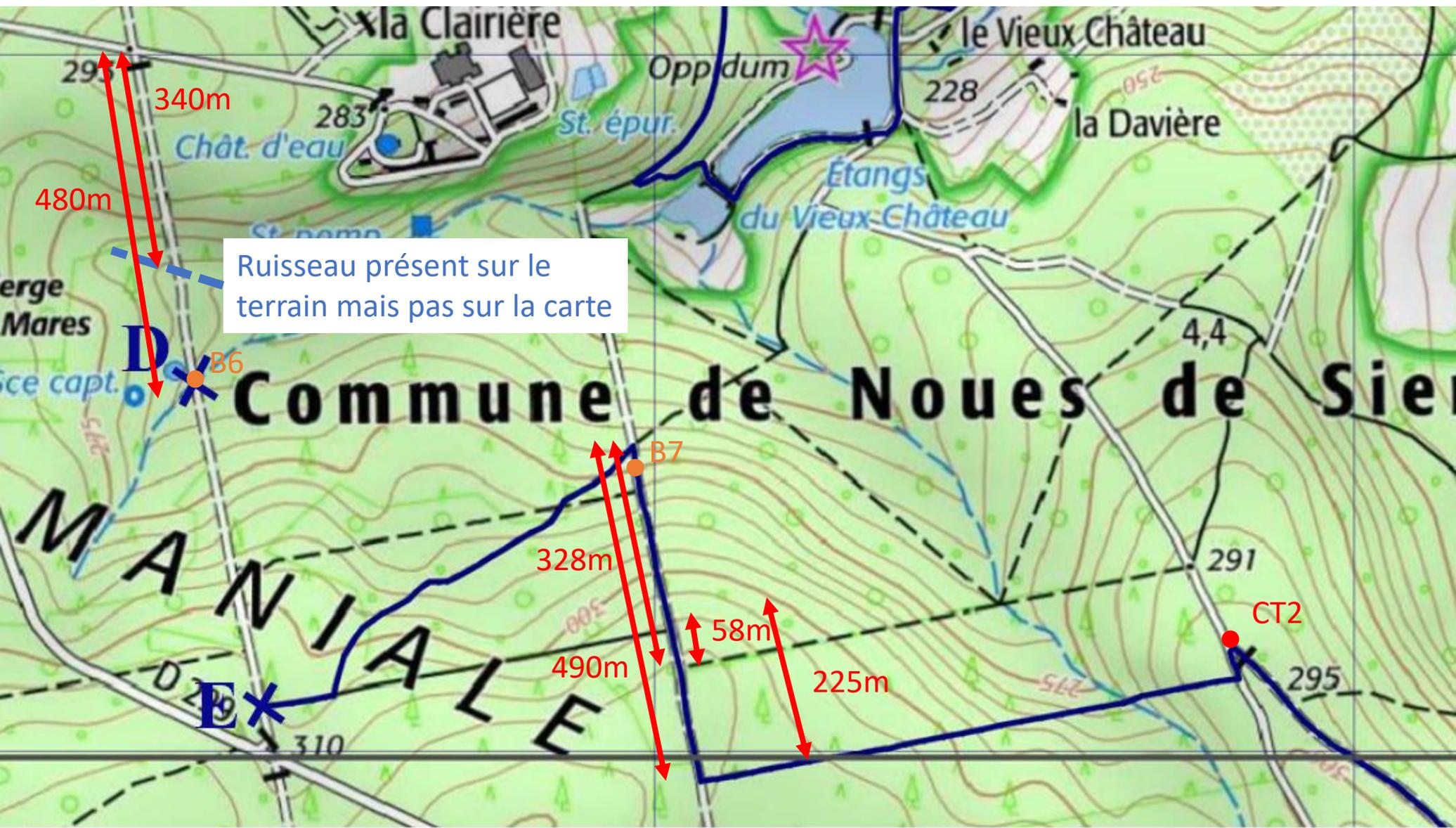
B2 : quitter la route pour prendre le chemin sur la droite avant d'arriver aux bâtiments.

B5 : intersection du sentier et du chemin d'exploitation

B4 : descendre jusqu'à l'angle de la clairière à la croisée des chemins

CT1 : rentrer sur le parking juste après la lisière de forêt.





Ruisseau présent sur le terrain mais pas sur la carte

Commune de Noues de Sierres

MANIALE

